

Géographie de la mondialisation

LAURENT CARROUÉ

Géographie de la mondialisation

Crises et basculements du monde

4^e édition

ARMAND COLIN

Illustration de couverture : Quartier financier de Shanghai

© Jackal Pan/Getty images

Mise en pages : Nord Compo

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2019

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-28599-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Introduction

AU VU DE LA MASSE ÉNORME DES PRODUCTIONS, études, débats et polémiques la concernant, la mondialisation est l'objet d'une véritable mythification qui suscite espoirs ou craintes. Deux faits majeurs doivent être relevés. D'abord, l'usage surabondant du terme – ou de l'anglicisme « globalisation » – indique trop souvent une absence de rigueur : tout relèverait de la mondialisation ; en définitive, rarement un terme aura été autant utilisé tout en étant si peu défini. Ensuite, son utilisation repose sur un évident paradoxe : alors que ses dimensions politiques et économiques sont souvent privilégiées, voire systématiquement survalorisées, le cœur même du processus de mondialisation demeure soit largement méconnu, soit totalement sous-estimé.

La mondialisation, c'est d'abord du territoire

L'un des principaux objectifs de l'ouvrage est donc de dépasser les logiques économicistes et a-spatiales encore en vogue en « décortiquant » les phénomènes et les processus, les jeux d'acteurs – en particulier ceux des firmes transnationales, des États et des autorités locales ou régionales – et les trajectoires territoriales à partir d'une idée simple : « La mondialisation, c'est d'abord du territoire. »

Il convient en effet de souligner que la mondialisation comme système repose d'abord et avant tout sur la mise en relation systémique de plus en plus complète des différents territoires et ensembles géographiques pavant l'espace planétaire. On peut définir un territoire comme une construction et un objet géographique nés de l'occupation, de l'appropriation et de la valorisation dans la longue durée d'une portion d'espace particulière par un État, une société, un groupe humain dans des rapports géopolitiques, géoéconomiques et culturels/religieux spécifiques à l'espace considéré et s'insérant dans différentes échelles d'interactions spatiales.

L'étude de la mondialisation comme objet scientifique oblige donc à une démarche pluridisciplinaire mobilisant l'ensemble des apports des sciences

économiques, politiques et sociales dans laquelle la géographie doit tenir toute sa place. Dans ce contexte, et à la suite des travaux de nombreux historiens ou économistes (Fernand Braudel, Immanuel Wallerstein, Paul Bairoch, Karl Polanyi...), la mondialisation peut être définie et analysée en géographie comme le processus géohistorique multiséculaire d'extension progressive du système marchand puis capitaliste dans l'espace géographique mondial qui aboutit à la construction du système-Monde actuel (Roger Brunet, Olivier Dollfus...). Cela ne signifie pas pour autant que d'autres mondialisations ne puissent pas à l'avenir émerger, mais nous entrons alors dans des débats de nature politique, idéologique ou philosophique.

Un système géoéconomique et géopolitique hiérarchisé, instable et conflictuel

Dans cette perspective structurelle de longue durée, la mondialisation peut être conçue comme un système géoéconomique, géopolitique et géostratégique hiérarchisé, instable et conflictuel. Dès le xv^e siècle se déploient des rivalités entre puissances pour la domination et le partage du monde connu. Dès 1494, le Traité de Tordesillas, sous les auspices du Pape Alexandre VI, partage le monde en sphère d'influence entre les Royaumes de Castille et du Portugal, en particulier dans le cadre de la découverte des Amériques. L'expansion coloniale des puissances occidentales aboutit à la constitution de vastes empires coloniaux dominant les trois quarts de la planète avec pour acmé la Conférence de Berlin de 1885, dont l'un des enjeux majeurs fut la domination et le partage de l'Afrique. Au cours des siècles, on a donc assisté à un déplacement géographique du centre de gravité de l'économie-monde dominante : d'abord au sein même de l'espace européen (rivalités entre l'Angleterre, la France, les Provinces Unies...) puis, progressivement, de l'Europe à l'Amérique du Nord, après la Première Guerre mondiale. La Première puis la Seconde Guerre mondiale constituèrent au xx^e siècle des conflits majeurs pour de nouveaux partages du monde. Tout comme la guerre froide et l'affrontement entre les États-Unis et l'URSS, bien que l'apparition de l'arme nucléaire en 1945 ait gelé un affrontement militaire direct du fait de la possible destruction de la Terre dont son usage est porteur.

Dans chaque cas, les puissances internationalement dominantes assurent l'essentiel de l'ajustement des équilibres internationaux en imposant aux autres puissances de second ou troisième rangs leurs intérêts stratégiques. Elles s'appuient pour cela sur leur statut de centre de l'investissement international, sur leur avancée technologique et scientifique, sur leur dynamisme économique et social, enfin sur leur capacité à imposer, y compris par le recours à la force, leurs modèles culturels, idéologiques et politiques et leurs intérêts économiques et financiers.

Dans cette perspective, l'histoire de la mondialisation fait alterner des phases de stabilité et d'instabilité structurelle, selon les rapports de force géoéconomiques et géopolitiques entre puissances prétendant au leadership d'une part, entre celles-ci et le reste des dispositifs planétaires d'autre part. Les périodes d'instabilité doivent aussi être lues comme des périodes de crise structurelle des capacités hégémoniques, absolues ou relatives, des économies-monde dominantes qui débouchent sur des désordres internationaux.

Cependant, les décennies ouvrant le *xxi*^e siècle présentent une rupture multiséculaire qui explique fondamentalement les profondes crises et les grands basculements du monde actuel. De 1494 jusqu'en 1980-1990, durant cinq longs siècles donc, l'architecture géopolitique et géoéconomique mondiale fut définie fondamentalement par les rivalités internes aux puissances du monde occidental, Europe et États-Unis. Ce n'est plus le cas. Avec l'affirmation de la Chine comme nouvelle puissance mondiale et de multiples puissances à vocation mondiale, continentale ou régionale (nouvelle Russie, Inde, Brésil, Turquie, Arabie saoudite...), nous assistons à une désoccidentalisation du monde. La question de l'émergence et des pays émergents traduit l'affirmation d'un nouveau monde polycentrique.

Pour autant, notre monde contemporain serait-il chaotique, donc devenu illisible et inintelligible ? Il n'en est rien. La mobilisation des outils, concepts et méthodes de la géographie d'un côté, les multiples travaux de terrain de nombreux géographes de l'autre, du Sahel au monde andin, de l'Asie du Sud-Est à l'Afrique subsaharienne ou au Proche et Moyen-Orient par exemple, témoignent, au contraire, généralement de la grande rationalité des jeux d'acteurs à toutes les échelles territoriales, y compris dans la mobilisation et l'instrumentalisation des facteurs identitaires, religieux, ethniques ou culturels. Dans ce monde nouveau, jamais la géographie et la géopolitique n'ont été aussi nécessaires à une compréhension efficiente des dynamiques contemporaines.

Un processus producteur de profondes inégalités

Historiquement, jamais notre monde n'a été aussi riche, dynamique et innovant. Mais rarement sans doute, il n'a été aussi inégal et polarisé. La question brûlante des inégalités – économiques, sociales, culturelles, territoriales... – est aujourd'hui une clé de lecture géographique essentielle. Et ce, alors que notre civilisation humaine et la Terre – notre *maison commune* – sont confrontées à des enjeux démographiques (9 milliards d'hommes en 2050), urbains (dorénavant 50 % de la population mondiale), de développement et de durabilité

historiquement inédits face à la finitude du monde qui met de manière croissante les ressources renouvelables et non renouvelables sous tension.

En particulier, les mutations spectaculaires des équilibres géoéconomiques mondiaux au profit des Suds ces dernières décennies ne doivent pas masquer une pyramide de la richesse mondiale de plus en plus déséquilibrée. Moins d'1 % de la population mondiale accapare en effet 45 % de la richesse et seulement 8 % de celle-ci 86 % de la richesse. Alors qu'à l'opposé, 73 % de la population mondiale demeure très largement exclue en ne disposant que de 2,4 % de la richesse. À la concentration géographique des richesses produites dans l'espace mondial répond donc une extraordinaire polarisation sociale de celles-ci au profit de classes dominantes et des oligarchies. En ce début de XXI^e siècle, le monde connaît donc au total un niveau d'inégalité similaire aux sociétés d'Ancien Régime prérévolutionnaires. Comment dans ces conditions notre monde ne serait-il pas en effervescence ?

La principale dynamique de la mondialisation repose en effet sur une double logique d'intégration/fragmentation et de marginalisation/exclusion. La définition de l'appartenance de telle ou telle région ou territoire au centre, à la semi-périphérie ou à la périphérie repose sur la capacité des territoires et des nations à maîtriser de manière endogène leurs processus d'accumulation interne et tout autant leurs modes d'articulation au reste du monde. On peut donc considérer que l'inégalité et le dualisme sont consubstantiels au mode de développement et de valorisation différenciée des territoires par la mondialisation. Le refus de ce monde, bien souvent trop rapidement défini comme « chaotique », pose la question centrale de l'affirmation, de la promotion et de la défense de droits universels démocratiques – politiques, sociaux, économiques et environnementaux – associée à des stratégies volontaristes de réduction des inégalités intranationales et mondiales.

Continuités et ruptures structurelles

L'époque contemporaine peut donc être considérée comme la troisième phase d'un processus de mondialisation multiséculaire dont l'étude oblige à réfléchir aux continuités et ruptures introduites par les mutations actuelles.

Paradoxalement, les principales ruptures ne portent pas forcément sur les thématiques les plus médiatisées. En effet, le rôle stratégique des innovations, l'amélioration des transports et la circulation des informations et marchandises, la puissance des acteurs privés ou l'intervention déterminante des États les plus puissants apparaissent comme des permanences. De même, les firmes, même transnationales, continuent à s'adosser à la puissance militaire, économique, financière et commerciale des États dominants dont elles sont originaires. En revanche, les grandes nouveautés introduites ces dernières décennies sont de deux ordres.

Premièrement, le système international de gouvernance mondiale, symbolisé par les grands organismes nés à la sortie de la Seconde Guerre mondiale (ONU, FMI, Banque mondiale, OMC...), est entré en crise structurelle. Du fait du refus des puissances occidentales, en premier lieu les États-Unis, de réformer celui-ci afin de promouvoir un meilleur partage des pouvoirs de décision avec les nouvelles puissances des Suds, qui contournent ou paralysent celui-ci.

Deuxièmement, l'autre principale rupture, civilisationnelle cette fois, est qu'il n'existe plus aujourd'hui d'espaces d'expansion géographique, ou si peu, pour les sociétés humaines. Celles-ci ont fondé depuis le Néolithique leur développement sur l'extension des fronts pionniers et un modèle de développement court-termiste et largement prédateur avec l'exploitation des ressources renouvelables et non-renouvelables. Cette finitude géographique pose de redoutables problèmes d'adaptation concernant le développement économique et social, la gestion des concurrences, contradictions et inégalités et les nouveaux modes de développement à privilégier dans un système global interdépendant où tend à émerger une opinion publique mondiale : problèmes environnementaux et climatiques, épuisement des ressources, développement soutenable et durable...

Mondialisation et territoire(s)

L'analyse de la mondialisation dans sa dimension spatiale se réduit trop souvent dans la littérature existante soit à une pure abstraction, soit à une négation pure et simple des différenciations territoriales qui constituent pourtant des enjeux essentiels. Cela nous obligera à décortiquer en détail le jeu des acteurs afin de mettre à nu les dynamiques territoriales et les interactions spatiales à différentes échelles géographiques car il convient de s'interroger sur les rapports entretenus entre la concentration économique mondiale du capital, sa localisation territoriale, ses dispositifs d'appui et ses logiques d'articulation et de valorisation.

L'analyse de la mondialisation repose le plus souvent sur une conception economiciste qui en vient à nier les réalités territoriales. Cette démarche, qui se prive de facteurs essentiels d'analyse et évacue le politique comme la géopolitique, débouche sur un véritable aveuglement conceptuel qui explique de nombreuses déconvenues comme en témoigne l'étude du risque-pays. En effet, la tendance est nette à isoler l'économie du reste des processus qui structurent les sociétés et territoires. Cette démarche se prive de facteurs essentiels d'analyse et évacue la politique et la géopolitique. Or, la mondialisation est irréductible à sa seule dimension économique : elle interroge des systèmes territoriaux complexes issus de facteurs spatiaux, historiques, culturels, sociaux, politiques et géopolitiques.

Dans ce cadre, il apparaît que la mondialisation peut être étudiée à la fois comme la maîtrise de l'espace par les différents acteurs (États, sociétés, entreprises) et comme la valorisation différenciée et sélective des différents territoires dans un cadre concurrentiel. Ces choix se heurtent bien sûr aux conceptions totalisantes et homogénéisantes de l'espace développées par exemple par Theodore Levitt, l'un des premiers théoriciens de la globalisation, repris en 1996 par Kenichi Ohmae. En effet, la convergence des marchés internationaux gérés par les firmes transnationales tout comme l'intégration globale des processus productifs (recherche-développement, ingénierie, production, vente, services et finance), qu'ils étudient, ne doivent pas masquer les nécessaires et profondes adaptations nationales et continentales qu'elles doivent déployer.

De même, contrairement aux nombreuses publications prononçant l'abolition du temps et de l'espace, en particulier en s'appuyant sur les progrès des technologies et des transports, il convient de souligner que c'est bien la capacité à maîtriser les différences temporelles et spatiales demeurant très actives qui dégage pour les différents acteurs des marges de liberté d'action et d'interaction. L'analyse de l'espace-temps oblige à insister sur le caractère central de sa maîtrise, qui demeure profondément inégale géographiquement, comme l'illustrent les mécanismes de diffusion spatiale des activités productives, même les plus mobiles, ou la fragilité technique ou géopolitique des réseaux logistiques qui tissent leurs toiles à la surface du globe.

L'accumulation et la valorisation du capital reposent sur un processus apparemment contradictoire, mais en fait complémentaire, d'unification et centralisation d'un côté, de fractionnement de l'autre, des processus de production, des marchés du travail, des entités politiques et des sociétés, car loin d'être une homogénéisation du monde, la mondialisation accentue un système de domination et de dépendances hiérarchiques. Elle approfondit les spécificités de chaque économie et des modes de régulation des États et sociétés.

Si l'un des éléments centraux de la mondialisation réside dans la mise en relation de plus en plus intense et directe des espaces, il n'y a aucun télescopage des différents niveaux d'échelles géographiques. La mise en réseaux continue de s'enraciner dans des relations géographiques fondées sur des contiguités fonctionnelles qui ne peuvent être circonscrites au seul couple local/global. Dans ce cadre, les catégories classiques de régions, nations, États ou continents gardent toute leur pertinence. L'organisation transnationale s'insère dans une valorisation emboîtée des différentes échelles géographiques.

Plan adopté

Nous étudierons donc successivement la mondialisation comme clé d'analyse des dynamiques contemporaines (chapitre 1) en insistant sur les enjeux épistémologiques des termes et concepts successivement utilisés ces dernières décennies pour en mener l'étude, en récontextualisant la mondialisation contemporaine dans le temps long des mondialisations successives héritées de la géohistoire et en insistant enfin sur les apports spécifiques de la boîte à outils des géographes.

Nous aborderons ensuite les crises et basculements du monde qui bouleversent l'architecture mondiale en ce début du xxi^e siècle (chapitre 2) en insistant sur les grands défis démographiques, sociaux et de développement à relever, les nouvelles rivalités de puissances qui structurent un monde désormais polynucléaire et sur le choc provoqué, mais largement sous-estimé, par la plus grande crise économique et financière ouverte en 2008 que connaît la planète depuis 1929.

Paradoxalement, si elles sont souvent citées, les firmes transnationales (chapitre 3) sont des acteurs centraux de la mondialisation qui demeurent peu ou pas étudiés et analysés, en particulier par les géographes. Afin de contribuer à combler un véritable trou noir, nous en présenterons donc leurs structures et leurs composantes, leurs stratégies et leurs leviers, les défis qu'elles doivent relever et les multiples dynamiques territoriales à travers l'étude soit de territoires, soit de firmes.

De même, la mondialisation des marchés et des facteurs de production (chapitre 4) est un enjeu majeur de réorganisation des espaces, des territoires et des sociétés pavant le monde. Ne pouvant pas dans cet ouvrage traiter de l'ensemble de ce vaste thème d'étude, nous avons choisi de mettre l'accent sur les logiques rentières et le piège de l'échange inégal qui structurent le secteur des matières premières agricoles et minières qui intéresse directement plus de la moitié de la planète, les grands enjeux énergétiques et miniers pour aborder enfin les mutations d'un monde que l'on peut sans doute aucun qualifier d'hyperindustriel.

La mise en réseaux des territoires du monde se traduit par une explosion des mobilités et des échanges (chapitre 5). Aux mobilités humaines, contraintes ou volontaires, répond la montée des échanges. Le tout se traduit par le rôle nodal occupé par les réseaux de transports et systèmes logistiques.

Loin d'homogénéiser l'espace mondial, nous verrons enfin que la mondialisation se caractérise par des dynamiques territoriales hypersélectives, entre intégration et fragmentation (chapitre 6). Dans ce cadre, le rôle des États demeure central et les stratégies des différents acteurs territoriaux sont de plus en plus différenciées.

La mondialisation, une clé d'analyse des dynamiques contemporaines

SI LE TERME MÊME DE MONDIALISATION est d'un usage courant depuis les années 1980, au point parfois de devenir totalement polymorphe, il convient de souligner que la mondialisation demeure une clé d'analyse fondamentale des dynamiques contemporaines pour rendre notre monde intelligible, à une condition cependant : de bien en sérier et définir la nature, les structures, les acteurs et les dynamiques.

Loin d'être réductible aux seuls facteurs économiques, la mondialisation – un terme et un processus d'essence éminemment géographique – doit être conçue comme un système dynamique multiforme. Dans ce cadre très vaste, l'objectif de cet ouvrage est volontairement limité, mais cherche à nos yeux à éclairer l'essentiel : ses dimensions géoéconomique, géopolitique et géostratégique.

Sur le plan historiographique, le processus de construction de l'objet mondialisation s'insère dans des cadres intellectuels, idéologiques et politiques datés. Ceux-ci interrogent l'autonomie de la géographie comme science humaine et sociale dans la définition de ses propres objets d'étude. Ce chapitre a pour objectif d'en dégager les fondements épistémologiques, conceptuels et sémantiques, tout en proposant une boîte à outils spécifiquement géographique pour son analyse.

La mondialisation : un système géoéconomique, géopolitique et géostratégique

Approches épistémologiques des concepts

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'effondrement des différents systèmes impériaux dans les années 1950-1960, la question des outils pour comprendre, représenter et agir sur le monde s'est posée avec acuité. C'est en particulier du fait de la remise en cause croissante d'une pensée occidentale prétendant à l'hégémonie, en proposant une vision autocentrée du monde. À partir des années 1980, l'émergence conceptuelle de l'échelle mondiale comme nouvelle échelle d'analyse, et du monde comme système, a débouché sur une « soif de mots » pour dire et penser les nouvelles réalités comme l'a étudié le géographe René Dagorn [DAGORN, 1999]. Si le terme « *globalization* » apparaît dans la revue *The Economist* en avril 1959 et le terme « mondialisation » dans *Le Monde* en avril 1964, ce dernier n'entre dans *Le Petit Larousse* français qu'en 1980, témoignant ainsi de sa banalisation. Dans ce contexte, il convient de souligner l'importance de l'historicité des concepts et notions apparus, dont la production est inséparable du contexte géopolitique, politique et idéologique qui les voit naître. Trois grandes périodes sont identifiables.

La décennie 1980-1990 : une approche globalisante, inéluctable, ubiquiste et irréversible

Cette période est caractérisée par une approche globalisante, inéluctable, ubiquiste et irréversible de la mondialisation largement fondée sur l'hégémonie conceptuelle des économistes, en particulier anglo-saxons. Elle tend à largement dépolitiser et déterritorialiser les réalités, tout en survalorisant l'échelle mondiale et en mettant le monde en équations mathématiques. La mondialisation est alors présentée comme un véritable *deus ex machina* englobant, omniprésent et omnipotent aboutissant à une négation des sociétés et des territoires.

En 1968, l'ouvrage du chercheur canadien Marshall McLuhan (*War and Peace in the Global Village*), qui analyse l'impact des images de la guerre du Vietnam sur l'opinion publique mondiale et le discrédit politique des États-Unis, est traduit en 1971 par « village planétaire », une expression qui connaîtra un franc succès. L'US Army et les services états-uniens tiendront largement compte de ces travaux, en cherchant par la suite à contrôler étroitement la production journalistique et le traitement médiatique lors des conflits suivants (cf. guerres du Golfe).

En 1983, dans la *Harvard Business Review*, Theodore Levitt, dans un article intitulé "Globalization and Markets", analyse la convergence des marchés et des modes de consommation sur un marché mondial présenté comme unique et dénué de toutes différenciations (Coca-Cola...). Consultant chez McKinsey, Kenichi Ohmae propose les concepts de « triade » en 1985, de « firme globale » (*World Company*) en 1990, de « monde sans frontières » (*The Borderless World: Power and Strategy in the Interlinked Economy*) en 1994 ou d'« États-régions » en 1996.

Longtemps lié aux cercles néoconservateurs les plus virulents, le politologue états-unien Francis Fukuyama annonce en 1992 la « fin de l'histoire » dans *The End of History and the Last Man*. Pour lui, l'implosion de l'URSS annonce alors la victoire politique et idéologique et la suprématie mondiale du modèle de démocratie libérale états-unienne. Ce plaidoyer contemporain renoue avec la vieille thématique de la « destinée manifeste » théorisée au XIX^e siècle.

Ce nouveau messianisme se traduit par une floraison d'articles et d'études qui nous annoncent *urbi et orbi* la « fin de l'histoire », la « fin de la géographie », la « fin des territoires », la « fin des États » ou encore la « fin des frontières » : tels Richard O'Brien dans *Global Financial Integration: The End of Geography* en 1992, Gary Hamel et Jeff Sampler avec "The E-Corporation: The End of Geography" dans le *Fortune Magazine* du 7 décembre 1998 ou en France *La fin des territoires* de Bertrand Badie [BADIE, 1995].

Le GIP-Reclus : système-Monde, espace-Monde

Dans ce cadre général, une partie de l'école française de géographie met l'accent sur la mondialisation comme (re)découverte de l'échelle mondiale dans une démarche cependant largement progressiste. Elle est portée en particulier par les claires novations introduites par la création du GIP-Reclus en 1984 à l'initiative de Roger Brunet et les travaux d'Olivier Dollfus, alors particulièrement novateurs du fait de leur nouvelle démarche systémique. Le tome I, qui ouvre la *Géographie universelle*, œuvre collective de dix tomes publiée entre 1990 et 1996, est intitulé « Nouveaux Mondes ». Il est organisé autour de deux parties : « Le déchiffrement du monde » et « Le système-Monde ».

Notons cependant qu'en 1992, le mot « mondialisation » est absent de l'ouvrage-dictionnaire *Les mots de la géographie* de Brunet. C'est Dollfus (1931-2005) qui définit la mondialisation comme l'ensemble des processus aboutissant à la construction d'un « nouvel objet géographique, "le système-Monde" », terme inventé en 1984. Il publie dix ans plus tard *L'espace-Monde* et, seulement en 1997, un ouvrage intitulé *La mondialisation*. En 1991, la géographe états-unienne Saskia Sassen publie *The Global City: New York, London, Tokyo* qui débouche sur les « villes mondiales ». Enfin, en 1993, Jacques Lévy analyse la mondialisation comme la construction progressive d'une société

complète de niveau mondial, d'une « société-Monde », approche par la suite cependant nuancée. À la mise au monde succède la mise en mondes, puis la mise en un monde de l'humanité et de l'espace planétaire.

Historiquement, ces approches globalisantes de la mondialisation ne peuvent se comprendre qu'en les recontextualisant. Elles s'inscrivent en effet dans les luttes politiques et idéologiques du moment. En particulier, la révolution néoconservatrice et ultralibérale lancée dans les années 1975-1980 (travaux de Friedrich von Hayek, Milton Friedman...) vise alors à refonder les bases hégémoniques des puissances anglo-saxonnes. Les États-Unis sont en effet confrontés à de graves difficultés géoéconomiques et géopolitiques (fin du lien or/dollar en 1971 sous Nixon puis abandon de la fixité des taux de change en 1973, largement liés à l'essor de la dette et à l'échec géostratégique au Vietnam en 1975, chocs pétroliers de 1973 et 1979...). Cette mue se fonde sur le développement d'un nouveau régime d'accumulation financière porté par la dérégulation et la déréglementation des marchés financiers (cf. *Big Bang* de la *City* londonienne en octobre 1986) initiées par les gouvernements de Margaret Thatcher (1979-1990) et de Ronald Reagan (1981-1989).

L'archipel mégalopolitain mondial : un des concepts de Dollfus en débat

Introduit en 1996 dans le chapitre 2 de *La mondialisation* d'Olivier Dollfus, le concept d'archipel mégalopolitain mondial (AMM) vise alors à décrire et analyser le système urbain constitué des villes-monde qui participent à la direction du monde. Chaque mégalopole est présentée comme en interrelations et interactions étroites avec les autres « îles » de l'AMM. Qu'il soit indispensable d'analyser les dynamiques de la hiérarchie urbaine organisant la mondialisation est incontestable. Mais la métaphore archipelagique utilisée a abouti à de profondes dérives et nombreux contresens.

On peut ainsi lire, dans un texte mis en ligne en 2003 sur un site très sérieux, que « leur niveau de déterritorialisation (des métropoles) est tel qu'elles fonctionnent en quasi-apesanteur ». Loin d'être en apesanteur et de simples « archipels » coupés de leurs espaces d'insertion, les grandes mégalopoles et métropoles plongent les racines de leur puissance et de leur accumulation dans leurs territoires régionaux, nationaux et continentaux. Que serait Londres ou Paris sans leur Grand Bassin, londonien et parisien, et sans les îles Britanniques ou la France ? Que seraient New York et la *Megalopolis* de la côte est sans l'immense *hinterland* sur lequel elles s'appuient ? Que seraient Tokyo ou São Paulo sans le Japon et le Brésil ? Pour accéder à l'échelle mondiale, c'est bien au contraire la capacité à d'abord dominer, polariser et organiser son espace régional, national et continental d'insertion qui est le facteur fondamental. C'est d'ailleurs pourquoi le concept d'AMM est aujourd'hui largement abandonné.

*La décennie 1990-2000 :
montée de l'analyse critique et retour à la complexité*

La décennie 1990-2000 est celle de l'accès des États-Unis à l'hyperpuissance du fait de l'effondrement de l'URSS et du système communiste. Cela se traduit d'un côté par une nouvelle *Pax Americana* multipliant des opérations militaires et ingérences, de l'autre par l'élargissement géographique sans précédent depuis 1945 de l'économie capitaliste à la surface du globe. Pour autant, ce processus se heurte à de nombreuses réactions ou résistances, tels, par exemple, l'essor d'un mouvement altermondialiste contestataire ou bien l'accélération des réformes (1978 et 1992) et l'ouverture de la Chine, qui posent ainsi les bases de son émergence comme nouvelle puissance la décennie suivante. De nouveaux débats apparaissent concernant l'architecture internationale (uni- ou multipolaire, rôle de l'ONU, régulations interétatiques...).

Dans ce contexte, l'approche globalisante précédente est de plus en plus critiquée. De nouvelles demandes sont adressées à la géographie : comprendre la complexité du monde à travers la mobilisation de nouvelles clés de lecture réarticulant espace(s) et territoire(s). C'est une période de redécouverte : des territoires, des sociétés, des emboîtements d'échelles, des interactions et des jeux d'acteurs, des héritages du temps long et des facteurs culturels, religieux ou sociétaux. Et ce, alors que la question du développement et du développement durable se pose en nouveau paradigme. De nouveaux travaux portent sur la mondialisation [CARROUÉ, 2002 ; MANZAGOL, 2003], sur ses effets et ses dynamiques dans les territoires ou sur des objets plus spécifiques comme les frontières [FOUCHER, 1991]. En 2002, la première édition de cet ouvrage pose d'ailleurs comme postulat que « la mondialisation, c'est d'abord du territoire ».

Si le concept de mondialisation est repris par de nombreux géographes, il est remobilisé dans le cadre d'études sectorielles (économie et industrie, migrations internationales, religions, cultures, tourisme, villes, économies grises et drogues ; mises en réseaux...) ou spatiales (approches continentales ou régionales...) plus fines, pragmatiques et critiques.

Le marché mondial : une fiction ?

Contrairement à une idée souvent véhiculée, il n'existe ni marché mondial, ni économie mondiale mais des structures de plus ou moins grande ampleur spatiale et plus ou moins interconnectées et intégrées entre elles. Alors que plus de la moitié des échanges se font sur des bases continentales, il n'y a ni conjoncture mondiale, ni prix mondiaux. Ainsi, dans le pétrole, le prix mondial est le fruit de la fusion comptable de six à sept grands marchés continentaux aux produits de nature et de qualité très différents. Dans certains produits grand public ou de consommation

culturelle, les firmes transnationales utilisent des formats et des normes différents selon les continents, en créant donc des cloisonnements, pour éviter le piratage et les fraudes. Il existe de fait une très grande diversité de structures selon les secteurs et les produits (*cf.* industrie, services...).

De même, il n'y a pas de consommateur mondial du fait de modes, de traditions et de cultures très vivaces. Ainsi, une firme comme McDonald doit adapter son offre aux demandes nationales tout comme les transnationales de l'agro-alimentaire. Enfin, si les barrières tarifaires sont abaissées, les barrières dites non tarifaires demeurent. Elles renvoient au maintien de profondes spécificités d'ordre juridique, culturel, social ou socio-économique. Au total, on ne soulignera jamais assez que le « marché » n'est rien sans le politique et le social, car il est d'abord et avant tout une construction politique variable dans le temps et dans les espaces.

Les décennies 2000-2010 : l'affirmation de la géopolitique, de la carte et de la justice spatiale

La décennie 2000-2010 est marquée par l'échec géostratégique des États-Unis (*cf.* attentats du 11 septembre 2001, Afghanistan, Irak...) et la disqualification de leur modèle avec l'effondrement du régime d'accumulation financière occidentale lors de la crise de 2007-2009. C'est aussi l'affirmation d'une nouvelle architecture mondiale multipolaire dans laquelle de nouvelles puissances – mondiales, continentales ou régionales – s'affirment (*cf.* thématique de l'émergence et des puissances émergentes).

Cette période se caractérise en retour par l'affirmation fulgurante de la géopolitique et des questions concernant l'ordre mondial, l'hégémonie et la puissance. La géopolitique est définie par Yves Lacoste, qui avait publié en 1976 *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, comme « l'étude des rivalités de pouvoirs sur un territoire » [LACOSTE, 1993]. Dans son *Dictionnaire de géopolitique* de 2003 – celui de 1993 n'incorpore pas le terme « mondialisation » –, Lacoste définit alors la mondialisation « comme l'ensemble des processus relationnels qui se développent au plan mondial par l'expansion du système capitaliste depuis les dernières décennies du XX^e siècle ». On assiste à la multiplication de travaux en géopolitique ou en géographie politique autour de la revue *Hérodote* [GIBLIN, 2012], de Michel Foucher, géographe et ancien diplomate [FOUCHER, 2009], de Stéphane Rosière [ROSIÈRE, 2017] ou d'Amaël Cattaruzza [CATTARUZZA, 2017].

La (re)découverte de la carte et des cartes comme systèmes de représentation, d'analyse et d'action est aussi un changement considérable dont témoigne la multiplication des atlas, des émissions (*Le Dessous des Cartes*) et revues spécialisées (*CartO*) alors que l'échelle mondiale est interrogée de manière bien plus nuancée qu'auparavant. On assiste enfin, en lien avec les crises et les nouvelles conflictualités, à des critiques de plus en plus sévères

du système néolibéral [STIGLITZ, 2002 et 2010] et à l'essor de la thématique de la justice spatiale portée par exemple par David Harvey [2008, 2011], Bernard Bret, Philippe Gervais-Lambony ou Claire Hancock [2010]. Ils mettent en avant l'importance des rapports de domination et le poids des inégalités dans la structuration des territoires et des sociétés dans le cadre de démarches multiscalaires où chaque échelle se nourrit l'une de l'autre.

La mondialisation : un système géoéconomique, géopolitique et géostratégique

Dans l'étude de la mondialisation, les approches globalisantes, ahistoriques, aterritoriales et agéopolitiques des années 1980-1990 ont souvent fait prendre la partie pour le tout. Face à cette situation, il apparaît indispensable de définir la mondialisation comme un système à la fois géoéconomique, géopolitique et géostratégique.

Définition de la mondialisation : les apports de la géohistoire

À partir des travaux des historiens Fernand Braudel [1979], Immanuel Wallerstein [1974] ou Paul Bairoch [1997], la mondialisation peut être définie comme le processus géohistorique multiséculaire d'extension progressive de l'économie marchande puis capitaliste dans l'espace géographique mondial.

Ce dernier passe ainsi d'économies-monde plus ou moins interconnectées (*cf.* Rome/Chine par la Route de la soie dans l'Antiquité) à une économie-monde où aucune portion de l'espace terrestre, aussi lointaine soit-elle, n'échappe potentiellement à cette intégration fonctionnelle. Par économie-monde, l'historien Braudel entend une portion de la planète économiquement autonome organisée selon un modèle hiérarchique ternaire avec un centre, qu'il identifiait comme une grande ville capitaliste dominante, une semi-périphérie intégrée et une périphérie plus ou moins lointaine et marginale. Cette conception sera reprise par Wallerstein qui développera cette notion, en substituant à la ville-centre une construction étatique nationale militairement assez puissante et économiquement assez avancée pour imposer son hégémonie à des espaces de plus en plus lointains. Dans une démarche pluridisciplinaire, la géographie insiste bien sûr tout particulièrement sur les dimensions spatiales du phénomène. Elles permettent de dégager des logiques, des dynamiques et des constructions territoriales à différentes échelles, en réarticulant espaces, territoires et mises en réseaux. Surtout, elles font de la mondialisation un concept opératoire visant à expliciter les dynamiques contemporaines, en identifiant clairement le jeu des acteurs et leurs dynamiques géographiques.

*Mondialisation et ordre mondial :
un phénomène hiérarchisé, instable et conflictuel*

La mondialisation est, par essence, un phénomène hiérarchisé, instable et conflictuel. Il est producteur de profondes inégalités, du fait d'être fondé sur une valorisation différenciée et sélective des territoires dans un cadre concurrentiel. Ce processus géohistorique se fonde sur trois grands piliers interdépendants mais systémiques : géoéconomique, géopolitique et géostratégique.

La mondialisation apparaît donc comme une succession de systèmes, historiquement datés, définissant la nature et l'architecture de l'ordre mondial : *hégémon(s)* et jeu des puissances mondiales, continentales et régionales ; impérialismes et leurs rivalités ; coopérations et réseaux d'alliances, guerres et paix... Son analyse mobilise donc les concepts de puissance(s) et d'équilibre des puissances (système hégémonique, bipolaire, multipolaire ou polynucléaire...) pavant l'espace mondial et en organisant les champs de forces, à toutes les échelles.

Waterloo, mornes plaines...

Le 18 juin 1815, à 20 km au sud de Bruxelles, la bataille de Waterloo scelle le sort d'un monde. Napoléon I^{er} est définitivement battu par une coalition menée par le duc de Wellington, le Premier Empire s'effondre. Cette défaite militaire achève un cycle historique de six décennies d'affrontements pour la domination mondiale entre la France et la Grande-Bretagne. Sous le règne de la reine Victoria (1837-1901) se construit enfin, sans réel rival, l'apogée impérial britannique. Cette petite île devient la première puissance commerciale et industrielle (23 % de la production mondiale), la première puissance financière avec la *City* de Londres et le premier investisseur. Son empire de 400 millions d'habitants (25 % de la population mondiale) couvre un quart du globe. Mais en 1871, la proclamation dans la galerie des Glaces du château de Versailles du II^e Reich allemand ouvre un nouveau cycle qui aboutira, le 28 juillet 1914, à la Première Guerre mondiale et, à l'issue de celle-ci, à la prise de relais par les États-Unis d'un côté, à l'émergence de l'URSS de l'autre.

Dans cette perspective structurelle de longue durée, la ou les puissance(s) dominante(s) assurent l'essentiel de l'ajustement des équilibres internationaux, en imposant aux autres économies-monde leurs intérêts stratégiques. Elles s'appuient pour cela sur leur statut de centre de l'investissement international, sur leur avancée technologique et scientifique, sur leur dynamisme économique et social, enfin sur leur capacité à imposer leurs modèles culturels, idéologiques et politiques (actuel *soft power*). Y compris par le recours aux moyens militaires (actuel *hard power*) dont on redécouvre aujourd'hui l'importance dans les relations internationales (*cf.* nouvelles courses régionales aux armements ou à l'espace) alors que

se multiplie l'émergence de zones « grises », d'acteurs non étatiques, de conflits irréguliers ou « asymétriques ».

La nécessaire articulation entre puissance, géoéconomie et géopolitique

Au cours des siècles, on a assisté à un déplacement géographique du centre de gravité de l'économie-monde dominante : d'abord au sein même de l'espace européen puis, progressivement, de l'Europe à l'Amérique du Nord après la Première Guerre mondiale. Mais ce processus donne lieu, au sein même des économies-monde capitalistes dominantes, à une concurrence, plus ou moins conflictuelle et féroce, pour la redéfinition et la maîtrise de l'hégémonie mondiale (cf. les deux guerres mondiales de 1914-1918 et 1939-1945).

Dans cette perspective alternent des phases de stabilité et d'instabilité structurelle, selon les rapports de force géoéconomiques et géopolitiques entre économies-monde prétendant au leadership d'une part, entre celles-ci et le reste des dispositifs planétaires d'autre part. Les périodes d'instabilité doivent être lues comme des périodes de crise structurelle des économies-monde dominantes qui débouchent sur des désordres internationaux. Dans cette optique, la mondialisation de 1850 n'est pas celle des années 1960, ni celle des années 1980.

Le grand intérêt de la période actuelle réside dans la rupture multiséculaire qui s'opère sous nos yeux. Les crises ouvertes entre 2000 et 2007 peuvent être définies comme des crises systémiques de l'hégémonie mondiale mettant fin à un cycle historique qui superpose deux temporalités : un premier cycle de moyenne durée d'un tiers à un demi-siècle concernant l'hégémonie états-unienne, un second cycle beaucoup plus long, car multiséculaire, qui met fin au monopole hégémonique des pays occidentaux sur l'espace mondial symbolisé par les Grandes Découvertes à partir de 1492.

La crise actuelle s'articule à une triple logique : crise du nouveau régime international d'accumulation financière imposée au monde par les États-Unis à partir des années 1970-1980 et alors pilier de la nouvelle phase de la mondialisation ; crise des fondements de la révolution néoconservatrice et néolibérale déployée à partir des années 1970 et généralisée dans les années 1990 par les Républicains ; et enfin crise plus générale de l'*imperium* géopolitique et géostratégique états-unien, ou l'impuissance relative de la puissance.

À ce titre, la crise ouverte en 2007 marque bien la fin du xx^e siècle et l'entrée véritable dans le nouveau xxi^e siècle. La question posée est celle d'un changement de paradigme des modèles de développement d'un côté et de structuration des équilibres mondiaux – dont l'émergence de la Chine et la perte du monopole de la puissance par les Occidentaux ne sont que des facteurs parmi d'autres – de l'autre.

La mondialisation : un dispositif systémique duel producteur de profondes inégalités

À partir du postulat selon lequel la mondialisation, c'est d'abord du territoire, on doit relever que non seulement il n'y a aucune réduction des différenciations et singularités du monde, mais que la logique même de la mondialisation est d'être à la fois une valorisation différenciée des singularités du monde et elle-même productrice de nouvelles singularités.

L'intégration à la mondialisation est un processus producteur de profondes inégalités à partir d'une double logique d'intégration/fragmentation d'un côté et de marginalisation/exclusion de l'autre. Ainsi, dans l'espace du Grand Sahara, la Mauritanie demeure marginale alors que le Qatar ou les Émirats arabes unis se « démarginalisent » grâce à la mobilisation de la rente pétrolière qui finance leur développement contemporain. L'inégalité et le dualisme sont consubstantiels au mode de développement et à la valorisation différenciée des territoires par le capital. La définition de l'appartenance de telle ou telle région au centre, à la semi-périphérie ou à la périphérie repose sur la capacité des territoires, des sociétés, des nations et des États à maîtriser de manière endogène leurs processus d'accumulation interne et tout autant leurs modes d'articulation au reste du monde. Cette question est éminemment politique et géopolitique et pose de grandes questions de civilisation et de géohistoire (*cf.* essor de la Chine, difficultés brésiliennes ou indiennes actuelles).

Les grandes puissances dominantes rassemblent les États qui contrôlent l'essentiel du pouvoir politique et économique, possèdent les capitaux et maîtrisent les technologies et l'information. Les périphéries intégrées fournissent soit des matières premières agricoles, minières et énergétiques, soit une main-d'œuvre à bon marché pour des productions industrielles (textile, électronique grand public...) ou des services (centres d'appels...) réexportés dans le cadre d'une division internationale du travail toujours plus large, plus fine et exacerbée.

Les marges évitées rassemblent soit les pays n'ayant rien à offrir aux puissances dominantes, soit des pays ravagés par l'instabilité politique et les guerres civiles. La grande nouveauté stratégique des dernières décennies réside dans le fait que l'implosion étatique, sociale et économique de ces marges peut devenir dangereuse pour les équilibres géostratégiques mondiaux du fait de leur total abandon (Afghanistan, Asie centrale, écharpe septentrionale de l'Afrique subsaharienne...). Cela explique alors parfois un processus de réinvestissement stratégique (*cf.* France au Sahel). Soulignons enfin que ces catégories n'ont rien de stable et de définitif comme en témoigne l'émergence de nouvelles puissances.

Les trois mondialisations : dynamiques et héritages

Les apports de la géohistoire et de l'histoire globale

L'étude de la mondialisation comme processus multiséculaire permet d'identifier trois grands stades géohistoriques. La première mondialisation avec les Grandes Découvertes de la Renaissance, portée par le capitalisme marchand, boucle le monde du fait de la captation puis de l'intégration des Amériques. La deuxième mondialisation – fondée sur la colonisation par le monde occidental des trois quarts de la planète – repose sur la révolution industrielle et la transition démographique que connaît l'Europe au XIX^e siècle, une période qui s'achève seulement dans les années 1950-1970. Et, enfin, la troisième mondialisation libérale, financière et dérégulée commence dans les années 1970 : on passe d'un système international à un système mondial de plus en plus intégré. Sommes-nous aujourd'hui entrés dans une quatrième mondialisation ?

Dans un monde de plus en plus complexe et face à la dictature de l'évènementiel et de l'immédiateté, de nombreux acteurs, y compris les firmes transnationales, redécouvrent l'importance de la prise en compte des échelles temporelles de la géohistoire (construction des sociétés et des États, structuration des territoires, dynamiques des cultures...). Elles permettent en effet de comprendre le poids des héritages (*cf.* castes en Inde ou réseaux des *guanxi* en Chine...), les profondeurs temporelles des structures territoriales (tracé des frontières, populations et migrations, systèmes urbains...) et la non-linéarité des processus spatiaux dans l'analyse des dynamiques géoéconomiques, géopolitiques et culturelles.

Dans ce cadre, Christian Grataloup [GRATALOUP, 2007 et 2009] a largement travaillé sur la géohistoire de la mondialisation, en critiquant la vision autocentrée du monde occidental et en mettant en débat le rôle de l'Europe dans le découpage du monde ou dans la promotion de périodisations (Antiquité, Moyen Âge, époque moderne) très relatives et inadéquates pour penser l'histoire à l'échelle mondiale. Ce travail participe d'un mouvement plus général, chez les historiens, de promotion d'une novatrice histoire globale qui renouvelle en profondeur notre connaissance et analyse les différentes mondialisations comme en témoignent, par exemple, les publications de Serge Gruzinski [2004], Olivier Pétré-Grenouilleau [2004], Patrick Boucheron [2009], François Gipouloux [2009], Philippe Beaujard [2009], Philippe Norel et Laurent Testot [2012 et 2015] ou François-Xavier Fauvelle-Aymar [2013], ou Alya Aglan et Robert Frank [2015] en France et Sanjay Subrahmanyam [1993], Nayan Chanda [2007] ou Dipesh Chakrabarty [2009] en Asie.

Les trois mondialisations : un phénomène ancien profondément renouvelé

Dès l'Antiquité, la construction de grands empires (Chine, Rome...), plus ou moins éphémères, commence à façonner, sur de vastes échelles géographiques, certaines économies régionales marchandes qui deviennent ainsi des « économies-monde » partielles. Parfois interconnectées, elles entretiennent les unes avec les autres des flux de richesses et d'hommes considérables, structurés par de grands axes terrestres (Route de la soie, pistes transsahariennes...) ou maritimes (Asie du Sud-Est, Méditerranée). Les concurrences économiques et technologiques commencent à jouer un rôle certain. L'empereur Justinien I^{er} envoie en Asie au VI^e siècle apr. J.-C. des espions qui ramènent de Chine vers Byzance des œufs de vers à soie...

La première mondialisation :

l'élargissement à de nouveaux horizons de la période moderne

Mais l'établissement de véritables économies-monde telles que les définit Braudel apparaît en Europe occidentale à l'Époque moderne. Celles-ci émergent sous la forme d'un capitalisme marchand (foires de Champagne) ou bancaire (fortune des Fugger en Allemagne, des Médicis à Florence, banquiers des papes et des souverains au XV^e siècle, invention des lettres de change...) d'origine urbaine (Venise, Gênes). Cela intervient dans un champ international et fonctionne en réseaux superposés à des bases agricoles et artisanales largement dominantes, dans un cadre socio-économique et territorial dualiste. Ce passage progressif d'économies de marchés à une économie de marché en Europe occidentale est inséparable de l'extension géographique de la domination européenne à l'ensemble du monde, qui a débuté avec les Grandes Découvertes.

Cet essor européen associe étroitement d'extraordinaires avancées techniques, des interventions étatiques et des intérêts marchands et précapitalistes. Progressivement, cette pénétration militaire puis économique s'accompagne d'un transfert géographique du modèle européen dans les Amériques et de la destruction d'une partie des anciens réseaux économiques et commerciaux internationaux préexistants en Afrique (pistes transsahariennes) ou en Asie (Route de la soie). Ainsi, les conquérants lusophones s'empareront des comptoirs omanais dont les flottes régnaient depuis plusieurs siècles sur le golfe Arabo-Persique et tout l'océan Indien, de Zanzibar à Canton, en transportant des épices, des étoffes ou des esclaves.

Dès cette première mondialisation qui voit le bouclage du monde par la « capture des Amériques » jusqu'ici isolées, apparaissent, par l'Europe, des problématiques très actuelles. Les centres de commandement et

d'impulsion de l'économie mondiale glissent du Portugal et de l'Espagne (XIV^e et XV^e siècles) en Hollande (au début du XVII^e siècle) puis au Royaume-Uni (XVIII^e et XIX^e siècles). De 1500 au milieu du XX^e siècle, entre 75 et 80 millions d'individus alimentent les flux migratoires internationaux liés à l'expansion européenne (émigrants européens vers les Amériques, traite négrière, main-d'œuvre asiatique des plantations...). Dans les transports, le déplacement des grandes routes puis des voies maritimes et ferrées redistribue les polarisations logistiques, en ruinant ou, au contraire, en développant des pôles et des réseaux.

Colonisation, marché, culture et géopolitique : l'« énigme chinoise »

C'est dans ce contexte général qu'il convient de s'interroger sur ce que l'on pourrait dénommer bien rapidement l'« énigme chinoise ». En effet, si en 1492, la traversée de l'Atlantique par Christophe Colomb apparaît à ses contemporains comme un exploit extraordinaire qui va lancer l'Europe occidentale à la conquête des Amériques, quelques décennies auparavant – entre 1405 et 1433 –, l'amiral chinois Cheng Ho, à la demande du nouvel empereur Ming Yongle, lance sept grandes expéditions navales et atteint l'Inde, l'Arabie et les côtes africaines. Il s'agit donc d'un périple plus extraordinaire encore que celui de Colomb réalisé de plus avec des moyens à la hauteur de l'énorme puissance démographique (25 % de la population mondiale), économique et technologique de la Chine d'alors : des flottes de 300 navires et 27 000 hommes. Mais dès 1433, un nouvel empereur met brutalement fin à ces expéditions, interdit toutes relations d'envergure avec l'étranger et la construction de bateaux de haute mer pour privilégier la fermeture de la Chine sur elle-même. Tandis que Vasco de Gama atteint les Indes en 1498 et que le Traité de Tordesillas partage le monde à découvrir entre l'Espagne et le Portugal.

Ce grand fait géopolitique constitue un basculement majeur dans les équilibres du monde. Mais il illustre surtout le fait que l'étude et l'analyse de la mondialisation et de ses dynamiques doivent mobiliser l'ensemble des champs civilisationnels, car il n'y a en fait aucune énigme chinoise, au-delà de difficultés conjoncturelles (pressions mongoles aux frontières), mais bien l'existence de systèmes politiques, géopolitiques, religieux, culturels et économiques diamétralement opposés dans leurs conceptions des rapports aux temps et à l'espace entre système chinois et occidental. C'est d'ailleurs pourquoi Lacoste souligne le fait que la mondialisation peut être aussi conçue comme une « représentation géopolitique occidentale du monde » alors que Thierry Sanjuan insiste, pour sa part, sur l'existence d'une conception chinoise autocentrée d'un certain type de mondialisation qui va entrer brutalement en conflit puis en crise lors de l'irruption des Occidentaux en Asie sinisée.